



RESSOURCES FORESTIÈRES

Les deux Congo vont en guerre contre les trafiquants



Les cadres de la République du Congo et de la République démocratique du Congo sont en réunion depuis le 11 avril, à Brazzaville, pour explorer les pistes susceptibles de lutter contre la criminalité transfrontalière des produits de la faune et de la flore sauvages.

« Le présent atelier va favoriser la collaboration entre les organismes engagés dans la conservation et la sauvegarde des espèces fauniques et florales. Il y a matière à travailler ensemble dans la lutte contre cette forme de criminalité », a déclaré Edward Phiri, directeur de la task force de l'Accord de Lusaka.

Page 4

Les participants à l'atelier/Adiac

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Un nouvel amphithéâtre bientôt opérationnel



L'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard bientôt opérationnel

L'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard, doté de 1600 places et situé non loin de la morgue municipale de Brazzaville, sera bientôt opérationnel. Il recevra les étudiants de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash).

Le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a effectué hier une visite des lieux pour s'assurer de l'état d'avancement des travaux. « Avec l'augmentation des effectifs à la Flash, il y a un problème d'espace. Nous nous réjouissons des travaux de cet amphithéâtre qui sont très avancés pour accueillir les étudiants prochainement », a-t-elle dit..

Page 5

COUPES DE LA CAHB

Serge Oboa demande le soutien des vieilles gloires

Au cours d'une réunion avec les anciens athlètes, les entraîneurs et grandes figures du handball congolais, le président du club de la direction générale de la sécurité présidentielle, le général Serge Oboa, a sollicité le soutien de ces vieilles gloires sportives pour accompagner son équipe et l'Association sportive Otohô qui vont prendre part, dans moins d'un mois, aux coupes de la Confédération africaine de handball (Cahb).

« Nous avons besoin de votre aide afin de permettre à vos filles de suivre vos traces. Donnez-nous vos secrets ! Ouvrez-nous les portes parce que nous voulons mieux faire », a-t-il indiqué.

Page 15



Serge Oboa s'adressant aux anciens athlètes/Adiac

COOPÉRATION

Brouille diplomatique entre l'Allemagne et le Tchad

L'Allemagne vient d'expulser l'ambassadeur du Tchad à Berlin, Mariam Ali Moussa, en représailles de l'expulsion de son représentant diplomatique à

N'Djamena, Jean Christian Gordon Kricke, à qui les autorités tchadiennes reprochent le non-respect des usages diplomatiques. Le ministère allemand des

Affaires étrangères a salué « le travail exemplaire » abattu par l'ambassadeur Gordon Kricke qui a représenté son pays en Angola, au Niger et aux Philippines.

Page 7

ÉDITORIAL

Lenteur

Page 2

ÉDITORIAL

Lenteur

Le développement du sport est une volonté politique. Nul ne peut en douter. Sur le continent, la montée en puissance ces dernières années de quelques nations sportives avait motivé les pouvoirs publics à revoir leur plan en organisant, du 16 au 18 mars 2022, à Brazzaville, les états généraux du football sur le thème « Quelles stratégies pour un football performant en République du Congo ? ». L'engagement d'apporter des solutions pour une meilleure relance de la discipline avait alors été salué par tous les acteurs. Car les assises étaient censées donner des vraies réponses aux réels problèmes d'organisation auxquels font face les équipes congolaises engagées dans les compétitions internationales.

Le diagnostic des maux qui freinent le développement du sport roi ayant été posé, l'on espérait voir dans cette démarche les solutions apportées provoquer un véritable électrochoc et remettre le football congolais sur orbite. Mais, un an plus tard, l'inquiétude ne cesse de grandir chez les footballeurs; lesquels gardent en mémoire les échecs des journées de réflexion ou du « Salon Congo workshop » organisés antérieurement.

Et si l'on n'y prend garde, les mêmes causes produiront les mêmes effets à cause de la lenteur dans l'application des propositions des assises. Les mesures les plus urgentes comme la mise en place des conditions visant la professionnalisation du football national, la subvention des clubs d'élite et la diversification des sources de financement tardent à se concrétiser. Sur le plan pratique, les Diables rouges seniors, qui n'ont pas connu l'ivresse du triomphe depuis plus de 40 ans, continuent d'enchaîner les résultats médiocres.

Il paraît donc urgent de rompre avec cette politique qui consiste à prendre des recommandations sans les appliquer, surtout dans un pays comme le nôtre où la place qu'occupe le football dans la société est loin d'être un long fleuve tranquille.

Les Dépêches de Brazzaville

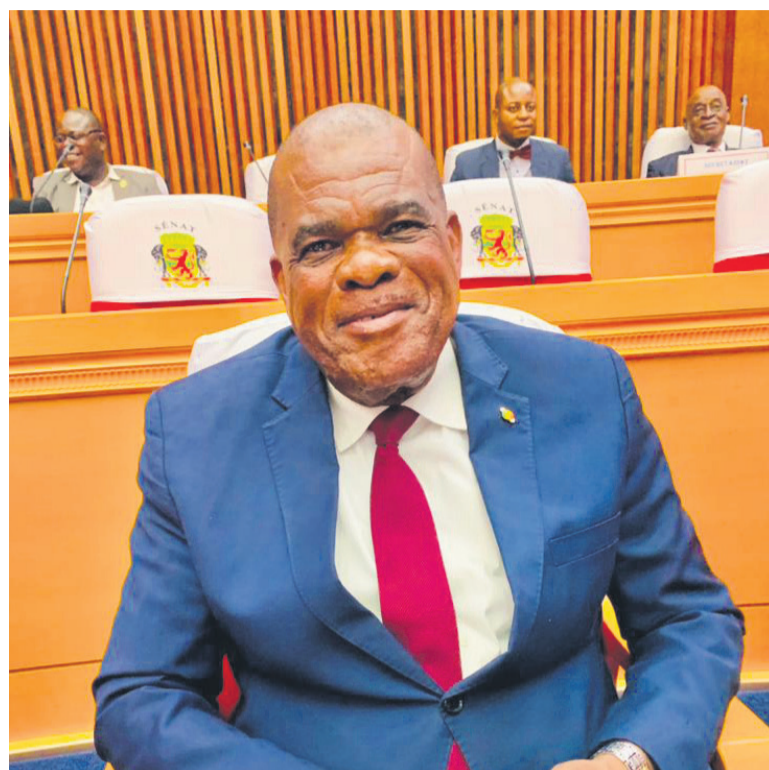
SÉNAT

Gabriel Ondongo élu 2^e vice-président

La 17^e session ordinaire de la chambre haute du Parlement, tenue du 1^{er} février au 11 avril, a permis non seulement l'adoption de vingt affaires sur les vingt-huit inscrites, mais également le complètement du bureau et le réaménagement de certaines commissions.

Après la disparition d'Alphonse Mboudo Nesa, c'est le deuxième vice-président de la commission Défense et sécurité, Gabriel Ondongo, qui a été élevé au poste de deuxième vice-président du Sénat. Rapporteur de la commission Défense et sécurité, Ralcoh Donatien Mouanda Kitsinga assurera désormais les fonctions de deuxième vice-président. Toujours dans le cadre des aménagements internes au sein de la commission, Christine Ngomoka Ndzokivouka, ancienne secrétaire, est désormais rapporteur et Juste-Justin Goma Gabou secrétaire.

A la commission Economie et Finances, le poste de secrétaire du bureau est confié à Athanase Makaya Makoundi, en



Gabriel Ondongo, nouveau deuxième vice-président du Sénat/DR

« Face aux impératifs réglementaires, nous avons dû procéder à l'élection pour combler le vide créé par la tragique disparition du sénateur Alphonse Mboudo Nesa. Cette consultation a abouti à l'élévation du sénateur Gabriel Ondongo au poste de deuxième vice-président du Sénat. Nous le félicitons vivement et lui disons bon vent »

remplacement de Jean Serge Kentoula, décédé en cours de session.

« Face aux impératifs réglementaires, nous avons dû procéder à l'élection pour combler le vide créé par la tragique disparition du sénateur Alphonse Mboudo Nesa. Cette consultation a abouti à l'élévation du sénateur Gabriel Ondongo au poste de deuxième vice-président du Sénat. Nous le félicitons vivement et lui disons bon vent », a encouragé le président du Sénat, Pierre Ngolo, à la clôture de la session.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIX DANS LE POOL

Les Etats-Unis vont soutenir le Congo

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young, a souligné le 12 avril au haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, que son pays va continuer à appuyer le processus de paix en cours dans le département du Pool.

Au cours de leur entrevue, Euloge Landry Kolélas et Eugene Young ont fait, en premier, le point de la coopération bilatérale Congo-Etats-Unis d'Amérique, pour laquelle ils ont estimé être merveilleuse et fructueuse.

A propos du Pool, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants et son interlocuteur ont discuté du suivi de la mise en œuvre des projets socio-économiques qui s'y développent, financés par les Etats-Unis. Il s'agit des projets conçus dans le cadre du pré-Démobilisation, désarmement et réinsertion en vue d'assurer le relèvement communautaire de la population et de consolider les acquis de paix dans la contrée. « Avec le ministre haut-commissaire, nous avons débattu du projet sur la paix et la sécurité en cours de mise en œuvre dans le Pool, financé par

les Etats-Unis à hauteur de 1,2 million de dollars. Nous avons fait aussi le point d'autres micro-projets en exécution dans la contrée, parmi lesquels celui des cantines scolaires qui nourrit chaque jour 100 000 élèves au Congo, mais dont le plus grand nombre se trouve dans le Pool », a indiqué Eugene Young.

Euloge Landry Kolélas et Eugene Young ont aussi évoqué le lancement imminent du programme Démobilisation, désarmement et réinsertion sociale destiné à la réinsertion des ex-combattants et de la population locale.



Euloge Landry Kolélas échangeant avec Eugene Young, le 12 avril/Adiac

Co-financé à hauteur de 8 milliards FCFA, avec la quote-part congolaise de 2 milliards

FCFA, le projet prévoit la réinsertion sociale d'environ 20 000 personnes, dont 7500

ex-combattants ninjas.

L'objectif visé par le gouvernement est de garantir le relèvement communautaire de la population du Pool, fortement touchée par des conflits armés à répétition, en vue de prévenir la recrudescence des troubles sociaux dans cette partie du pays.

Firmin Oyé

Garantir le relèvement communautaire de la population du Pool, fortement touchée par des conflits armés à répétition, en vue de prévenir la recrudescence des troubles sociaux dans cette partie du pays.

PARLEMENT

Une moisson abondante

La dix-septième session ordinaire du Sénat et la deuxième de l'Assemblée nationale, qui se sont clôturées le 11 avril, à Brazzaville, ont débouché sur l'adoption de plusieurs lois.

Au Sénat, sur les vingt-huit affaires inscrites à l'ordre du jour, vingt ont été examinées et adoptées. A l'Assemblée nationale, vingt-trois ont été adoptées sur les trente-cinq soumises sur la table des députés. En effet, les parlementaires ont autorisé la ratification de plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail dans le but de renforcer le dispositif légal et réglementaire existant dans le pays, tout en les améliorant et en les adaptant aux exigences actuelles du monde du travail. Ces conventions concernent, entre autres, la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées ; les statistiques du travail ; les services de santé au travail ; l'amiante ; la sécurité et la santé dans la construction ; la promotion de l'emploi et la protection

contre le chômage. Sénateurs et députés ont respectivement voté la loi autorisant la ratification de l'Accord de coopération entre la République du Congo et la République démocratique du Congo sur la mise en œuvre du projet « Boucle de l'amitié énergétique ». L'objectif principal étant d'assurer l'intercession des réseaux électriques des deux pays qui sont les pionniers du pool énergétique qui a abouti à la création de la boucle énergétique en 2021. Les deux chambres du Parlement ont également adop-

té la loi portant création de l'Institut des hautes études maritimes et fluviales. Etablissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, cet institut entend donner une formation de très haut niveau dans les domaines maritime et fluvial aux personnels de la force publique et aux personnels civils destinés à combattre l'insécurité en milieux maritime et fluvial, les risques sécuritaires, les atteintes à l'environnement.

Elles ont aussi approuvé la

création du Centre national de formation en statistique, démographie et planification. Cet établissement chargé de la formation professionnelle de niveau moyen aura pour missions notamment d'assurer la formation supérieure, initiale et continue dans les domaines de la statistique, de la démographie, de la planification et de leurs domaines connexes ; assurer la recherche et la promotion des travaux visant le développement de la statistique, de la démographie, de la planification et de leurs domaines connexes.

Les parlementaires ont, par ailleurs, adopté la loi portant création du Centre d'excellence d'Oyo afin de pallier le déficit énergétique constaté au niveau national par la valorisation des énergies renouvelables. Ils ont ensuite approuvé la loi créant la Caisse d'assurance maladie universelle; la loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°37-2014 du 27 juin 2014 instituant le régime d'assurance maladie universelle ; la loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°31-2011 du 15 juillet 2011 instituant le système de sécurité sociale. Le but est de se conformer à la directive du Conseil des ministres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale, portant socle juridique de sécurité sociale applicable aux organismes de prévoyance sociale des Etats membres...

Parfait Wilfried Douniama

L'objectif principal étant d'assurer l'intercession des réseaux électriques des deux pays qui sont les pionniers du pool énergétique qui a abouti à la création de la boucle énergétique en 2021.

RESSOURCES FORESTIÈRES

Les deux Congo s'engagent contre les trafiquants

Les nombreuses ressources animales et végétales dont regorge le Bassin du Congo aiguïsent l'appétit des trafiquants de plus en plus actifs. Des cadres de la République du Congo et de la République démocratique du Congo (RDC) sont réunis, depuis le 11 avril, à Brazzaville, pour tenter d'organiser la lutte contre cette criminalité transfrontalière des produits de la faune et de la flore sauvages.

Initié par la task force de l'Accord de Lusaka pour la protection des espèces sauvages en Afrique et la Fondation Grace Farms, en partenariat avec le gouvernement congolais, l'atelier de formation inter-agences pour les forces de l'ordre entend renforcer les capacités des deux Congo en matière d'enquêtes sur les crimes environnementaux. La rencontre vise aussi à faciliter les échanges d'expériences et d'informations entre les autorités congolaises et celles de la RDC.

Ce conclave devra rapprocher davantage les responsables de l'application des lois des deux pays voisins (juges, forces de l'ordre, éco-garde), mais aussi les responsables des aires protégées et de la faune sauvage. À ces participants, il faut ajouter les experts américains, kényans, tanzaniens « fortement » impliqués dans le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Lusaka, notamment sur la stratégie africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illégal des espèces sauvages.



Durant quatre jours, ils vont apprendre les nouvelles méthodes de lutte contre le trafic illicite des espèces sauvages. Il s'agit des techniques spéciales d'enquête, du renseignement, de la surveillance, du partage de l'information entre les administrations, des pratiques des procédures judiciaires avec l'utilisation de l'ADN. Les échanges s'appuieront sur les législations en vigueur dans les pays concernés et leurs engagements inter-

nationaux dans ce domaine. Cette rencontre est cruciale en raison de l'ampleur de la menace sur les écosystèmes du Bassin du Congo et de la nécessité de renforcer la collaboration et la coopération transfrontalière entre les États africains, a souligné Edward Phiri, le directeur de la task force de l'Accord de Lusaka. « Le présent atelier va favoriser la collaboration entre les organismes engagés dans la conservation

Photo de famille des partenaires/Adiac et la sauvegarde des espèces fauniques et forestières. Il y a besoin de travailler ensemble dans la lutte contre cette forme de criminalité », a-t-il insisté.

Le directeur de Grace Farms Foundation des Etats-Unis, Rod Khattabi, fait partie des intervenants à la formation des responsables de l'application de la loi. Cet ancien policier américain collabore avec la task force de l'Accord de Lusaka

en vue de former les forces de l'ordre et plaider en faveur de la coopération transfrontalière. « Nous avons fait des progrès durables et constants, grâce à la collaboration et au partenariat. Cela nous a permis de former et sensibiliser les autorités contre toute forme de trafic, des crimes environnementaux », a rappelé Rod Khattabi.

Cet atelier sous-régional constitue une occasion pour le gouvernement de la République du Congo de présenter les efforts accomplis et les défis qu'il compte relever en matière de répression des trafics illicites des produits de la faune et de la flore. La coopération entre les deux Congo s'avère cruciale pour pouvoir prévenir les atteintes à l'équilibre des écosystèmes, a indiqué la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo. « Le Congo a ratifié l'Accord de Lusaka en 1996 (...) Nous encourageons, pour cela, la RDC à le ratifier », a-t-elle lancé.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

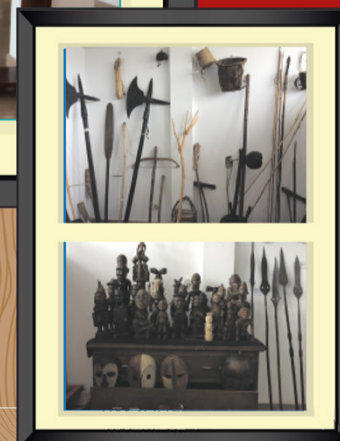
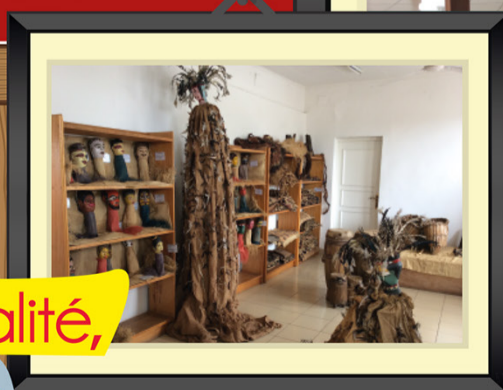
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Un nouvel amphithéâtre bientôt opérationnel

L'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard, d'environ 1600 places, sera bientôt opérationnel pour recevoir les étudiants de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) dans les conditions plus commodes.

« Avec l'augmentation des effectifs à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, il y a un problème d'espace. Donc aujourd'hui, nous nous réjouissons des travaux de cet amphithéâtre qui sont très avancés pour accueillir les étudiants très prochainement », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Le Pr Delphine Edith Emmanuel a effectué une descente sur les lieux, le 12 avril, pour évaluer le niveau d'avancement des travaux de cet amphithéâtre situé en face de la morgue municipale de Brazzaville.

Dans les compartiments internes de l'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard, tout est quasiment fini. Les derniers réglages concernent un peu plus les compartiments externes. La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a proposé que la voie d'accès soit latérale pour éviter celle d'en face de la morgue.



La ministre évaluant le niveau d'avancement des travaux/Adiac

La formation qualitative du capital humain, dans les meilleures conditions, est la clé de

voute du développement du pays, rappelait récemment la ministre Delphine Edith Em-

manuel à la communauté universitaire. La mise en service de l'amphithéâtre Jean-Bap-

« Avec l'augmentation des effectifs à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, il y a un problème d'espace. Donc aujourd'hui, nous nous réjouissons des travaux de cet amphithéâtre qui sont très avancés pour accueillir les étudiants très prochainement »

tiste-Taty-Loutard va aider à améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants de la Flash. Aussi, l'épineux problème de pléthore, avec ses conséquences, trouvera une solution.

Par manque de places, en effet, le phénomène de désorientation des étudiants, d'une filière souhaitée à une autre non souhaitée, prenait de l'ampleur à l'Université Marien-Ngouabi avec des répercussions néfastes sur le parcours de ces derniers, au point de rendre difficile leur intégration dans le marché de l'emploi. La capacité d'accueil qui va s'améliorer avec l'opérationnalisation de l'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard, dans un futur très proche, va sans nul doute éradiquer le phénomène.

Après l'ouverture des amphithéâtres de 1600 places des Facultés de Droit et des Sciences économiques, il ne restait plus que l'opérationnalisation de celui de la Flash qui ouvrira ses portes aux étudiants sous peu.

Rominique Makaya

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des étudiants en stage pratique

Les étudiants de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso et de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie, venus en stage de formation et pratique à la Cité scientifique, ont découvert les profils pédagogiques ainsi que leurs caractéristiques, explique un communiqué de presse publié le 11 avril, par l'Institut national de recherche forestière.

La formation d'une durée de trois mois pour les uns et de neuf mois pour les autres va permettre aux étudiants de bénéficier d'une sortie pédagogique en vue d'une initiation à la science des sols. Elle s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre les instituts de recherches et les universités de la place.

Les étudiants sont accueillis aux départements Amélioration génétique et sylviculture et dynamique forestière, notamment à la pépinière, sous la coordination du directeur scientifique, Dr Garel Makouazi Ekomono, en rapport avec les thématiques développées en fonction de leur parcours. Cherone Princia Koumba, étudiante en licence 3, production végétale, à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie à l'Université Marien-Ngouabi, passera son stage sur le thème « L'essai d'enracinement adventif des boutures herbacées de théobroma cacao L ». L'objectif est d'expérimenter le bouturage herbacé du cacao en se fondant sur les facteurs d'âge des plants et substrats.

Fresnelle Sara Mfourga, étudiante en biotechnologie végétale à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, travaillera, de son côté, sur le thème « Contrôle de la qualité de semences de Albiza lebbek ». Il s'agit d'optimiser la qualité de semences destinées à la conservation.

Par ailleurs, Yanne Parfaite Dindanga et Gueclin Hondolo Mpassi vont respectivement développer des thèmes « Caractérisation de la nodulation chez les *Milletia laurenrii* (Wengue) de Wild » qui définit les relations et les caractéristiques de la biomasse des plantes et le thème « Effet de stress hydrique sur les caractéristiques de *Acacia auriculiformis* A. Cunn ex Benth en pépinière » dont l'objectif est de mesurer les réponses phénotypiques des caractéristiques d'enracinement.

Notons que l'Institut national de recherche forestière est un établissement public administratif à caractère scientifique doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière. Il met l'accent sur la production des plants de qualité mais aussi sur l'encadre-



Des étudiants en travaux pratiques/Adiac

ment et la formation des stagiaires. Cet institut a pour missions, entre autres, d'organiser, de conduire et d'exécuter toutes les recherches fondamentales et appliquées visant la promotion du développement forestier durable, mettre en œuvre une pro-

grammation scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays, apporter son concours à la formation, à la recherche...

Toutefois, le but de la pépinière de cet établissement est de mobiliser le matériel végétal, de mul-

tiplier les espèces à reproduction sexuée difficile en utilisant différents prétraitements, d'une part, et les espèces à reproduction asexuée par la technique du bouturage sur pied mère hors sol, d'autre part.

Lydie Gisèle Oko

ŒUVRE DE CHARITÉ

Des vivres à plus de 350 personnes vulnérables

Dans le cadre de la célébration, le 9 avril, de la fête de Pâques, l'association Oeuvre Notre-Dame des veuves et orphelins du Congo (ONDV-OC), qui lutte contre les inégalités sociales dont sont victimes ces couches vulnérables, a organisé une messe à leur honneur. Les participants ont, par la suite, reçu des vivres et autres produits pour leur survie.

Le geste de la plateforme ONDV-OC à l'endroit des orphelins, orphelines et veuves venus des différents arrondissements de Brazzaville a permis aux bénéficiaires, notamment près de 365 personnes, filles, garçons et femmes, de se prendre en charge durant au moins une semaine. Ces personnes en situation de précarité ont chacune reçu des kits alimentaires, des vêtements, des matelas, des moustiquaires imprégnées, des lampes à pétrole, des sceaux et autres.

Selon Francois Xavier, responsable de l'ONDV-OC, cette action menée avec l'aide des partenaires était une manière de soulager cette frange des personnes. « ONDV-OC rend grâce à Dieu et remercie les donateurs et bienfaiteurs membres de l'association Amour et solidarité. Le rendez-vous est pris pour le prochain JCR Salaka qui aura lieu en 2024 », a-t-il indiqué.

Les bénéficiaires ont salué l'initiative avant de remercier les membres de l'ONDV-OC. Ils ont, par ailleurs, souhaité que ce genre de geste se multiplie en leur faveur.

Rude Ngoma



Quelques orphelins prenant le repas/Adiac

BOUENZA

Les experts réfléchissent pour améliorer l'offre de santé

Le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, a supervisé, les 5 et 6 avril à Madingou, les travaux de la première session du Conseil départemental de la santé; une première dans l'histoire de cette circonscription administrative.

Jules Monkala Tsoumou a fixé le cap de cette rencontre en indiquant: « La priorité est à donner à la mise en place des capacités de santé pour tous, constituées par des infrastructures, des équipements et du personnel. Après les capacités arrivent l'accessibilité aux soins de santé et la gestion du système sanitaire ».

Les travaux ont connu la participation des délégués de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ont eu pour objectifs d'examiner et d'améliorer les performances du système de santé de ce département tout en misant sur le renforcement de celles-ci cette année.

Les participants ont, par ailleurs, visité le centre de santé intégré de Madingou-gare et l'hôpital de base pour s'enquérir de leur fonctionnement. Au terme des échanges et visites, des recommandations ont été formulées au nombre desquelles, organiser des ateliers de formation à l'endroit des membres du Conseil et des secteurs connexes à la santé en vue d'un fonctionnement harmonieux des systèmes de santé pour faciliter l'accompagnement politique.

L'OMS s'est, de son côté, félicitée de la bonne tenue de ces assises et a invité les responsables politiques ainsi que le personnel de la santé à redoubler d'efforts afin que les recommandations émises soient appliquées pour le bon fonctionnement des systèmes sanitaires du département de la Bouenza.

Jean Jacques Koubemba

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Chine et la France s'engagent à répondre aux défis planétaires

Au regard du contexte de crises alimentaires ayant touché 323 millions de personnes en 2022, selon les Nations unies, la Chine et la France s'engagent à préserver la stabilité des marchés afin d'éviter les restrictions d'exportations injustifiées d'intrants ainsi que de produits agricoles par la fluidité des chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales.

L'engagement, selon la Chine et la France, devrait commencer par la facilitation des exportations de produits céréaliers et d'engrais en lien avec la réalisation des objectifs de l'initiative Food and agriculture resilience mission et l'Initiative chinoise pour la sécurité alimentaire globale.

« La France et la Chine sont convenues de l'importance d'accroître l'appui apporté aux pays les plus affectés par la crise alimentaire dont leurs partenaires africains, pour construire des systèmes alimentaires résilients et durables », relève la déclaration conjointe issue de la récente visite du président français, Emmanuel Macron, en Chine.

En vue de tenir leur engagement, les deux parties entendent à ce titre promouvoir la coopération

internationale contre les pertes et le gaspillage alimentaires. Elles apportent dans cette perspective un soutien conjoint aux organisations compétentes pour le règlement du problème de l'insécurité alimentaire, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international pour le développement agricole et le Programme alimentaire mondial, ainsi qu'aux institutions financières et aux bailleurs multilatéraux et bilatéraux.

Soulignant, par ailleurs, leur soutien au système commercial multilatéral de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lequel repose sur des règles, le président chinois et son homologue français se sont également engagés à construire un environnement de commerce et d'investissement

libre, ouvert, transparent, inclusif et non-discriminatoire dans le cadre du soutien de la réforme de l'OMC.

Outre le volet alimentaire, les deux chefs d'Etat ont relevé la nécessité de coopérer ensemble pour remédier aux difficultés d'accès aux financements dans les économies en développement et émergentes, d'encourager une accélération de leur transition énergétique et climatique tout en soutenant leur développement durable. C'est dans ce cadre que la Chine participera au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial prévu en juin prochain, à Paris, en France. Pour sa part, la France participera aussi au troisième forum « La Ceinture et la route » pour la coopération internationale.

Toutefois, en vue de contribuer à réduire la fragilisation des pays en développement dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre commun pour les traitements de dette adopté par le G20 et le Club de Paris qu'elles ont rejoint en novembre 2020, la Chine et la France réitérent leur soutien à l'agenda de la dette adopté lors de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, en février dernier.

Guy-Gervais Kitina

« La France et la Chine sont convenues de l'importance d'accroître l'appui apporté aux pays les plus affectés par la crise alimentaire dont leurs partenaires africains, pour construire des systèmes alimentaires résilients et durables »

DIPLOMATIE

L'Allemagne expulse à son tour l'ambassadrice du Tchad

En réaction à l'expulsion de l'ambassadeur d'Allemagne au Tchad, les autorités allemandes ont décidé, le 10 avril, de répliquer en déclarant *persona non grata* l'ambassadrice du Tchad à Berlin, Mariam Ali Moussa.

Dans un communiqué, le ministère allemand des Affaires étrangères a indiqué avoir convoqué l'ambassadrice du Tchad à Berlin, Mariam Ali Moussa, et lui avoir demandé de quitter le territoire dans un délai de 48 heures. Berlin assure avoir pris cette décision en « réaction à l'expulsion infondée » de son ambassadeur, Jean Christian Gordon Kricke. L'Allemagne a regretté de devoir en arriver là, critiquant « l'expulsion injustifiée » de son ambassadeur du Tchad.

Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères allemand a rendu hommage au diplomate, évoquant son « travail exemplaire au Tchad ». Berlin ne semble donc pas vouloir minimiser ses critiques contre N'Djamena pour calmer une crise diplomatique inédite.

Précisons que le gouvernement tchadien a demandé, le 7 avril, à l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne, Jan Christian Gordon Kricke, « de quitter le territoire tchadien dans un délai de 48 heures ». La direction générale du protocole d'État du Tchad avait fait savoir que « cette décision ne doit pas être interprétée comme un malaise entre le Tchad et l'Allemagne ». Toutefois, a assuré le protocole d'État, « les autorités tchadiennes sont prêtes à examiner une nouvelle demande d'agrément du nouvel ambassadeur d'Allemagne au Tchad ».

Kricke a travaillé au Tchad depuis juillet 2021, après avoir occupé des fonctions similaires au Niger, en Angola et aux Philippines. Le diplomate allemand a également été représentant spécial de son pays pour le Sahel. Le ministère allemand a notamment exprimé ses regrets « d'avoir dû en arriver là », tout en insistant sur le fait que Kricke était un diplomate exemplaire.

N'Djamena reproche au diplomate allemand d'avoir une « attitude discourtoise » et « le non-respect des usages diplomatiques » tels que prescrits par la Convention de Vienne. Le gouvernement tchadien n'a pas donné plus de détails sur les faits reprochés au diplomate allemand. Mais selon la presse locale, « il est reproché à Kricke l'immixtion dans la politique intérieure du Tchad, des propos désobligeants et tendancieux qui peuvent perturber la cohésion sociale » au Tchad.

Y.R.Nz.

CHINE-BRÉSIL

L'Ukraine au cœur de la rencontre entre Lula Da Silva et Xi Jinping

Le président brésilien, Lula Da Silva, effectue du 11 au 14 avril une visite en Chine. L'occasion pour Pékin de mettre en avant ses liens avec l'Amérique latine, et plus généralement avec les pays du « Sud global ».

A la tête d'une délégation comprenant une quarantaine de représentants politiques, Lula Da Silva s'entretiendra en fin de semaine avec le président chinois, Xi Jinping, notamment pour « échanger leurs points de vue au sujet de la guerre en Ukraine ».

Contrairement à d'autres pays, la Chine et le Brésil ont choisi de ne pas imposer de sanctions

cette alternative est encore floue. La visite du président brésilien en Chine a pour objectif de remettre le pays dans les rails de la géopolitique mondiale, après plusieurs années d'isolement engendrées par son prédécesseur Jair Bolsonaro.

Au début du mois d'avril, le président du Brésil a tenu des propos ambigus au sujet du conflit

ukrainienne, Oleg Nikolenko, par la négative.

« Il n'y a aucune raison légale, politique ou morale justifiant qu'on abandonne ne serait-ce qu'un centimètre de territoire ukrainien », a dit le porte-parole, tout en assurant apprécier « les efforts du président brésilien pour trouver un moyen d'arrêter l'agression russe ».

« Tout effort de médiation pour rétablir la paix en Ukraine doit être fondé sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale pleine et entière de l'Ukraine en accord avec les principes de la charte des Nations unies », a ajouté l'homme politique ukrainien.

En fin mars, un conseiller du président brésilien a rencontré Vladimir Poutine à Moscou pour discuter de la guerre en Ukraine. « Dire que les portes sont ouvertes serait exagéré, mais affirmer qu'elles sont fermées n'est pas vrai non plus », déclarait-il après sa rencontre avec le président russe.

Après cette réunion en Chine, Lula envisage d'inviter Xi Jinping à Brasilia pour renforcer davantage leurs liens diplomatiques.

Yvette Reine Nzaba

« Tout effort de médiation pour rétablir la paix en Ukraine doit être fondé sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale pleine et entière de l'Ukraine en accord avec les principes de la charte des Nations unies »

à la Russie, voulant jouer le rôle de médiateurs. Lula avait, par ailleurs, refusé d'envoyer des armes à l'Ukraine, un geste considéré contraire aux valeurs de paix de son pays. Pour atténuer la situation entre les deux belligérants, il avait évoqué, en janvier dernier, une proposition en douze points, impliquant plusieurs pays. Mais le contenu de

en Ukraine. « La Russie ne peut pas s'emparer du territoire de l'Ukraine, et le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, ne peut pas tout vouloir », disait-il.

Lula suggérerait notamment à l'Ukraine de céder la péninsule de Crimée à la Russie pour mettre fin à la guerre. Ce qui n'a pas manqué de faire réagir le porte-parole de la diplomatie

CÉRÉALES

Les exportations françaises en dehors de l'UE seront interdites

Plus de 11,5 millions de céréales sont concernées par la décision de l'Agence nationale de sécurité sanitaire alimentaire française (Anses) qui interviendra à partir du 25 avril.

La France ne pourra plus exporter sa production céréalière en dehors des pays de l'Union européenne (UE), conformément à une décision prise, en octobre 2022, par l'Anses. À l'origine de cette date butoir, l'interdiction de l'utilisation en France d'un insecticide, la phosphine, pour traiter les cargaisons de céréales dans les cales des bateaux, alors que la fumigation de ce produit, utilisé en tablettes, est obligatoire dans de nombreux pays clients de la France, car il permettrait d'empêcher la propagation d'insectes d'un pays à l'autre. D'autre part, en cas d'inhalation d'une dose importante, ce gaz à base de phosphore d'aluminium pourrait provoquer des troubles neurologiques ou respiratoires.

Dans plusieurs pays, notamment d'Afrique du Nord, un certificat de traitement à la



Chargement de céréales au port de La Pallice/DR

phosphine est exigé à l'arrivée des céréales au port pour autoriser le débarquement de la marchandise. Quelque 11,5 millions de tonnes de céréales sont concernées par cette décision de l'Anses, critiquée par les céréaliers français. Le président des producteurs de blé

et céréaliers français, Éric Thirouin, a déclaré que certains pays importateurs de produits céréaliers français « vont être en manque crucial d'alimentation », ajoutant : « Dans le meilleur des cas, si je puis dire, c'est la Russie qui est le premier exportateur mondial

qui les fournira ». Pour le président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale française, Guillaume Kasbarian, « c'est une situation absurde, alors même que l'utilisation de cet insecticide figure dans le cahier des charges des pays

à qui la France vend ses céréales ».

« Cela interroge aussi sur la capacité de l'Anses à prendre une décision de cette importance sans concertation avec le gouvernement et sans tenir compte du contexte européen », a ajouté le député. L'Anses aurait rejeté la responsabilité sur le principal fabricant de phosphine, le Néerlandais UPL Holdings, « qui ne lui aurait pas transmis le dossier complet car il aurait lui-même renoncé à l'homologation du produit ». Une information démentie par le fabricant. Certains industriels du secteur seraient tentés d'opter pour des ports européens tels que Gênes ou Anvers pour expédier leurs céréales, tandis que les céréaliers français appellent le gouvernement à intervenir sur ce dossier.

Noël Ndong

PUBLI-INFO

Visite de travail Unicongo chez ES-KO Congo

Dans le cadre de ses missions, Unicongo, représentée par son président, Michel Djombo, et sa secrétaire générale, Nancy Chenard, a effectué la semaine dernière une visite de présentation de l'entreprise ES-KO Congo (anciennement Sodexo Congo), et de ses activités sur le marché congolais et à l'international.

ES-KO Congo est une filiale du groupe ES-KO SAM International qui a connu ses développements au cours des 68 dernières années, l'ayant permis d'être reconnue sur le marché international comme entreprise de référence, qui fonctionne sur la base de la connaissance, de l'expertise, du travail et du service à la clientèle. L'occasion était donnée à la délégation d'Unicongo de découvrir une entreprise qui emploie plus de six cents employés en République du Congo, intervenant en tant que leader de la restauration sur divers marchés pétroliers offshore & onshore ainsi que sur la restauration collective, ayant comme clients les principaux acteurs pétroliers présents en République du Congo.

Profitant de cette visite, le directeur Général d'ES-KO Congo, Martial Verine, qui assume également la responsabilité de la présidence de la fédération Hôtellerie &



Restauration au sein d'Unicongo, assisté de son vice-président, Frédéric Breyton (directeur général de l'hôtel Elais sur Pointe-Noire) et

du directeur des ressources humaines d'ES-KO Congo, Wilfrid Mabounda, ont eu une séance de travail sur un certain nombre de

sujets concernant l'activité de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme en République du Congo.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Bala ba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo alias José, survenu le 1er avril 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation est fixée ce Samedi 15 avril, selon le programme ci-après:

10h00 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

10h30 : Arrivée du corps au domicile familial

12h00 : Messe de requiem en la paroisse Jésus Réssuscité au Pl. des 15ans

14h00 : Départ pour le cimetière de Ntoula

17h00 : Fin de la cérémonie.

DEMANDE VISA D'ÉTUDES

La France rappelle la procédure d'obtention

L'ambassade de France au Congo a publié, le 11 avril, un communiqué de presse visant à rappeler la procédure d'obtention de visas pour les Congolais désireux de poursuivre leurs études supérieures en France.

Selon le communiqué de presse, les étudiants congolais ou étrangers qui envisagent de poursuivre leurs études en France doivent obligatoirement suivre la procédure « Etudes en France », également appelée « procédure Campus France », accessible à l'adresse : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>.

Cette étape d'inscription est indispensable et permet d'obtenir une « Attestation Campus France », document obligatoire pour déposer une demande d'un visa long séjour pour études.

Après avoir complété leur dossier en ligne sur la plateforme officielle dédiée, les candidats sont invités à passer un entretien pédagogique individuel qui permettra de cerner leurs motivations et la cohérence de leur projet d'études avec leur parcours.

Vient ensuite la phase de réponse des établissements qui intervient généralement entre janvier et avril (pour les établissements publics). Enfin, l'étudiant doit constituer son dossier visa et prendre rendez-vous au consulat de France de Brazzaville ou de Pointe-Noire. Cette étape est primordiale et doit se faire au moins deux mois avant le départ.

En outre, les Espaces Campus France Congo de l'Institut français du Congo à Brazzaville et à Pointe Noire sont ouverts au public toute l'année. Des agents et conseillers sont disponibles pour répondre aux questions des candidats sur la procédure et les orienter pour poursuivre des études en France. Le communiqué précise que des ordinateurs, revues et fiches sont éga-

lément à la disposition des candidats pour leur fournir des informations sur les différentes filières proposées dans l'enseignement supérieur français. L'accès demeure libre et gratuit pour tous.

« Campus France Congo encourage tous les candidats désireux de partir étudier en France à venir se renseigner, avant de débiter la procédure réglementaire, afin de vérifier la cohérence du projet envisagé »

lement à la disposition des candidats pour leur fournir des informations sur les différentes filières proposées dans l'enseignement supérieur français. L'accès demeure libre et gratuit pour tous.

« Campus France Congo encourage tous les candidats désireux de partir étudier en France à venir se renseigner, avant de débiter la procé-

duire réglementaire, afin de vérifier la cohérence du projet envisagé », indique-t-on.

« Depuis quelques années, est constatée une forte demande de poursuites d'études en France, les ressortissants congolais représentant la 13^e communauté étudiante dans ce pays. La France se félicite de cet engouement pour ses universités et écoles, recon-

mander aux candidats de bien vérifier les accréditations de ces établissements et de bien veiller à ce que leurs diplômes soient reconnus par l'Etat français, avant de les choisir et d'engager les frais correspondants ».

Il a été recommandé aux candidats désireux maximiser leurs chances de réussite dans la poursuite de leur projet d'études en France de se rapprocher des Espaces Campus France et des conseillers d'orientation, avant de choisir un établissement. Il est enfin rappelé que seule l'agence gouvernementale « Campus France » est en relation directe avec « l'Equipe France au Congo », et qu'« aucun autre organisme ne peut donc s'en faire également valoir ».

D'après les statistiques, en 2022, les consulats de France à Brazzaville et Pointe-Noire ont ainsi reçu 7 561 demandes de visas long séjour pour des études en France, soit une hausse de plus de 50 % par rapport à l'année précédente.

La France a rappelé qu'en 2022, 30 % des demandes auprès des Consulats de France au Congo ont abouti à une délivrance de visa pour des études en France.

Yvette Reine Nzaba

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Vous êtes une entreprise (personne morale)

Vous êtes légalement constituée et justifiez d'au moins trois (3) exercices comptables,

Vous avez travaillé, vous travaillez ou vous souhaitez travailler avec l'UNICEF,

L'UNICEF au Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad a besoin de vous.

unicef 

pour chaque enfant

L'UNICEF est actuellement en train de mener une opération de référencement d'envergure visant à enrichir sa base de données fournisseurs. Cette opération constitue une opportunité unique pour tout fournisseur opérant dans l'un des domaines mentionnés ci-dessous de se faire connaître et d'accéder ainsi à des opportunités d'affaires auprès d'une organisation internationale de renom.

En répondant à cet appel à manifestation d'intérêt, vous pourrez :

- Faire connaître votre entreprise auprès de l'ensemble des bureaux UNICEF de l'Afrique Centrale
- Donner de la visibilité à votre entreprise auprès d'autres entités des Nations Unies opérant en Afrique Centrale et d'élargir ainsi le champ des opportunités

En répondant à cet appel à manifestation d'intérêt :

- Vous acceptez de soumettre pour vérification un minimum de documents légaux (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, états financiers, agréments...)
- Vous répondrez favorablement aux sollicitations des équipes Deloitte, le tiers de confiance qui a été sélectionné par le bureau régional de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, pour conduire cette opération de recensement/vérification des fournisseurs.
- Vous acceptez de recevoir les équipes Deloitte pour une visite sur site, étape incontournable du processus qui permettra de confirmer que votre entreprise est bien éligible pour figurer sur la base fournisseurs de l'UNICEF

Cette opération devant aboutir à la réactualisation de la base fournisseurs UNICEF en Afrique Centrale, nous invitons également tous les fournisseurs qui sont - ou ont déjà été en affaires avec l'UNICEF à participer à cet appel à manifestation

Catégories de produits et de services visés par le présent AMI (liste non exhaustive)

- **Produits de base / Marchandises:** Fournitures pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, Fournitures scolaires et pour l'enseignement, Fournitures et équipements médicaux, Matériel d'urgence, Impression et promotion, Fournitures et services des technologies de l'information et de la communication, Équipement de transport, autres fournitures diverses
- **Services aux institutions:** Services logistiques, Services de construction, Services de transfert d'argent, Suivi par des tiers, autres services de communication

Pour répondre à cet AMI, choisissez l'une des options suivantes :

- Scanner le QR Code pour accéder au formulaire
- OU Aller directement sur le lien <https://fr.surveymonkey.com/r/AMIFOURNISSEURS>
- OU Envoyer UNICEF sur Le numéro WhatsApp +241 77 47 23 23 pour être redirigé vers le lien du formulaire

Les entreprises intéressées doivent remplir et soumettre le formulaire **au plus tard le 1^{er} Mai 2023 inclus.**

Cette opération est menée par le cabinet Deloitte pour le compte du bureau régional de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale

Info contact: bmakondomba@deloitte.ga



LAMPEDUSA

Plus de 1 700 migrants atteignent l'île en 48 heures

Environ 1700 migrants ont atteint l'île de Lampedusa au cours des dernières 48 heures, saturant le point d'accueil de la petite île sicilienne située à près de 150 kilomètres de la côte tunisienne.

Des dizaines de migrants ont été secourus par des garde côtes italiens, le 9 avril. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur italien, plus de 28 000 migrants sont arrivés en Italie depuis le début de l'année, soit près de quatre fois plus qu'au cours de la même période en 2022. Mais le nombre de ceux qui atteignent les côtes italiennes a diminué par rapport aux centaines de milliers qui ont été sauvés en mer il y a quelques années. Les conditions de voyage dans des embarcations impropres à la navigation lancées par des trafiquants, généralement basés en Libye ou en Tunisie, ayant causé la disparition et la mort de plusieurs autres candidats à l'exil en Europe.

Depuis sa création il y a six mois, le gouvernement de coalition de droite de Giorgia Meloni, qui comprend le leader de la Ligue anti-migrants Matteo Salvini, a pris des mesures sévères à l'encontre des bateaux de sauvetage humanitaire opérant en Méditerranée centrale, au Nord de la Libye. L'avion de reconnais-



Les garde-côtes italiens ont porté secours à 244 migrants, dont un nouveau-né, en perdition à bord de leur embarcation au large de la Calabre. /DR

sance de l'organisation humanitaire allemande Sea-Watch a indiqué d'avoir trouvé 19 bateaux en détresse en Méditerranée centrale. L'un d'eux a été filmé avec des centaines de personnes à bord. Dans la nuit de dimanche à lundi, Alarm Phone a reçu un appel d'un bateau avec

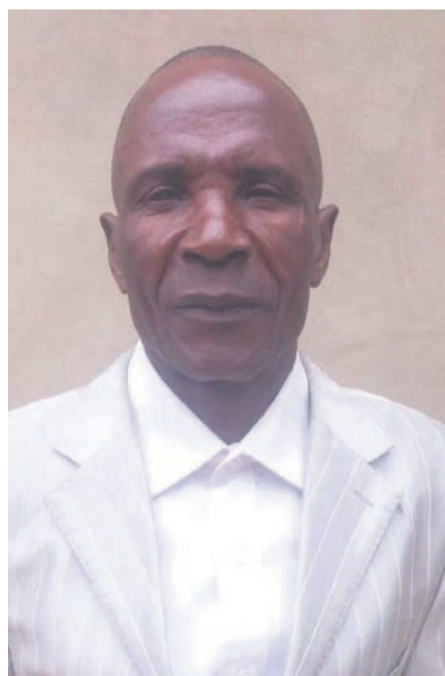
environ 400 personnes en détresse, parti de Tobrouk, en Libye. L'appel qui a été enregistré décrit une situation à bord inquiétante, le bateau fuyait, l'ena entrant sur le navire qui, par ailleurs, n'avait plus de carburant. Les passagers manquaient d'eau potable et de nombreuses femmes

enceintes ainsi que dix bébés étaient présents à bord.

L'avion de l'organisation non gouvernementale NG allemande a également filmé deux navires marchands, le Pericles et le FMT Urla, naviguant à proximité du bateau de pêche. Selon Sea-Watch, les deux navires marchands ont reçu l'ordre de Malte de ne pas mener d'opération de sauvetage, mais seulement de ravitailler le bateau en carburant. Après l'alerte, le Sea-Bird 2 a trouvé le bateau de pêche naviguant dans des conditions précaires et surchargé de migrants. Au moins deux d'entre eux sont morts et une vingtaine d'autres sont portés disparus après le naufrage de leur embarcation en Méditerranée, entre la Tunisie et l'Italie, a indiqué, le 10 avril, l'organisation humanitaire allemande ResQship. Celle-ci a déclaré que ses sauveteurs sont arrivés dans la zone du naufrage samedi et ont trouvé environ 25 personnes dans l'eau, qui s'y trouvaient depuis deux heures déjà.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



José Destin Mbalou «Alias Touré», ancien agent de la SGE-C et famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Joseph Mbalou survenu le 26 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n°2, rue Kimbéle au quartier Sadelmi, référence arrêt de bus Dépôt.

La date de l'inhumation est fixée au 14 avril 2023 selon le programme ci-après :
10 h 30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
12 heures : messe de requiem en la paroisse Saint-Kizito de Makélékélé
14 heures : départ pour le cimetière de Loukanga II
16 heures : retour au domicile et fin de la cérémonie.



La familles Ntsikavoua et enfants informent les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, frère et père André Ntsikavoua, agent retraité du Cfco, survenu le 31 avril 2023 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 94 de la rue Divenie à Moutabala/Mfilou. L'inhumation aura lieu le 15 avril 2023 au cimetière privé Ma Campagne (Samba Alphonse)

Les familles Mikolo, Kinzonzi, Boungou Tongo et les enfants Fadiga ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances la disparition de leur fille, sœur, mère et tante, Mme Seye Bena Mikolo Edith, survenue le mercredi 5 avril 2023 à Paris, en France. Le recueillement aura lieu à Pointe-Noire, à une date qui sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

Avril 1993 – Avril 2023

Voici 30 ans, jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui Tsimi Henriette, notre mère, tante, grand-mère, sœur et amie.

La marche irrésistible du temps ne pouvait effacer le souvenir et la douleur de ta disparition tragique.

En cette date de triste anniversaire, la famille Moumbelé prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité.

Maman nous ne t'oublierons jamais.



INCENDIE À L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Un hangar de menuiserie parti en fumée

Contrairement à la rumeur qui s'est répandue sur les réseaux sociaux depuis la nuit du 10 avril, hormis l'atelier situé en contrebas des bâtisses connues, du reste privé, le site n'a connu aucun autre dommage.

L'Académie des Beaux-Arts n'a pas pris feu, contrairement à la rumeur qui a circulé sur les réseaux sociaux depuis la nuit du 10 avril. Néanmoins, le comité de gestion a tenu à éclairer l'opinion publique sur les faits qui l'ont alimentée. En effet, selon un communiqué signé par le directeur général, le Pr Kalama Akulez Henri, le feu dont les images, photos et vidéos alarmantes ont été partagées sur les réseaux sociaux ne s'est pas propagé au-delà du hangar abritant un atelier de menuiserie privé situé bien en contrebas et en retrait des bâtisses qui constituent le patrimoine immobilier de l'Académie des Beaux-Arts.



Le hangar de menuiserie logé à l'Académie des Beaux-Arts en feu/DR

Des pertes ont été observées au niveau des machines, outils, articles et divers objets en bois gardés dans le hangar qui

ont pris feu, consumant tout l'atelier qui est parti en fumée. Ainsi, le reste du site de l'Académie des Beaux-Arts est

intact. Aucun édifice ne s'est trouvé en danger. Le bâtiment administratif, les bureaux décanaux, les auditorios, les ate-

liers et les archives, tous éloignés du feu localisé au niveau du hangar, n'ont pas connu le moindre dommage.

Touché et ému au plus haut point, le comité de gestion de l'Académie des Beaux-Arts remercie tous les habitants de la ville qui ont daigné lui manifester une vive compassion. En effet, de nombreuses marques de compassion et de sympathie ont été partagées et commentées sur les réseaux sociaux depuis la survenue de l'incident. D'aucuns remercient le ciel car il y a eu bien plus de peur que de mal et surtout aucune perte en vies humaines.

Nioni Masela

ROOFTOP STAND-UP COMEDY

Un nouveau rendez-vous d'humour de proximité

La commune de Bandal accueillera, le 21 avril de 16h à 21h, la première scène créée dans le but de rapprocher les artistes du public avec à l'affiche des humoristes de renom des deux rives du fleuve Congo.

Le spectacle prévu le 21 avril au Rooftop, non loin de l'arrêt Tshibangu, a plusieurs têtes d'affiche dont des humoristes réputés de Kinshasa et de Brazzaville. Ainsi, Ronsia Kukiel, Félix Kisabaka, Ken-Guelord, Florent et La troupe Pool Malebo vont se joindre à Lady Esobe et Vue de loin pour accueillir leurs homologues de Brazzaville. Sont donc aussi annoncés à la grande première de Bandal Cerveau Magique, Serge chérubin et Fils Brown M. Le Rooftop offre également un espace aux jeunes talents. Ils feront partie de la vingtaine d'humoristes qui vont y participer et vont « pouvoir s'exprimer, se faire entendre et connaître » en partageant les cinq heures du spectacle avec leurs aînés plus expérimentés dans le métier.

Rooftop stand-up comedy se propose d'offrir aux familles un divertissement sain dans leurs quartiers. Plus besoin donc de se déplacer dans les grandes salles et autres lieux du centre-ville où d'ordinaire sont programmés les spectacles du genre. Et, l'un des avantages de cette scène de proximité, c'est son timing. Il va s'étaler sur cinq heures. Le temps sera meublé de 16h à 21h avec un programme censé répondre à tous les goûts. Ainsi, les amateurs des shows populaires en lingala et les habitués des stand-up comedy en français devraient tous y trouver satisfaction. De thèmes divers seront abordés à l'occasion de cette rencontre. Dans la petite annonce qui accompagne la programmation, il en est livré un petit aperçu. « Vous êtes à la recherche d'une thérapie immédiate pour soigner l'embouteillage, le pasi de transportie,

le taux de dollarsie, le sextapolie et bien d'autres maux, nous vous proposons les meilleurs médecins », peut-on lire. La suite de l'adresse au public souligne que « Chacun a une spécialité spéciale » mais qu'il faudra aussi s'attendre à voir au Rooftop « la bande des généralistes générale ».

Plusieurs spectacles de proximité

Le concept assez original Rooftop stand-up comedy est porté par deux jeunes producteurs, en l'occurrence Dauphin Zangani et Junior Mamba. L'idée du duo est d'organiser plusieurs spectacles de proximité par an. Ce sera « une série événementielle annuelle avec les célèbres comédiens, winners, humoristes et cinéastes congolais ». Il sera donné satisfaction aux spectateurs qui, selon Dauphin Zangani, se plaignent souvent de rester sur leur soif aux soirées habituelles du Pool Malebo stand-up comedy. Dès lors, avec le nouvel événement, « les humoristes occuperont entièrement l'espace scénique pour un assez long moment de détente et de divertissement en famille, en couple, entre collègues et amis ». Il ajoute qu'« Il ne faut pas hésiter à venir seul, c'est un lieu



où on trouve de la compagnie et crée même des amitiés autour du rire, c'est sûr ! ».

Rooftop stand-up comedy est « mis en place suite à la pensée et au souci qui nous anime de mettre en avant les talents des artistes humoristes congolais », a dit au Courrier de Kinshasa Dau-

phin Zangani. Le coordonnateur du Pool Malebo stand-up comedy qui, d'ailleurs, affiche déjà la même ambition de promotion des humoristes des deux Congo s'est allié à l'agence de communication - marketing Afrik Design dont Junior Mamba est le CEO pour ce nouvel événement. Ils

le perçoivent comme un espace qui promet un des aspects « de l'immense variété culturelle et artistique de la République démocratique du Congo ». Ayant personnellement connu l'expérience du festival Toseka pour avoir participé à l'organisation des trois premières éditions, ils connaissent le milieu du stand-up. « Parmi ses richesses, notre pays regorge d'artistes pétris de talents d'un côté et de l'autre, d'opérateurs culturels aguerris », ont-ils dit. « Et pourtant, ils sont rares sur la scène du stand up ! », se désolent les jeunes producteurs qui veulent contribuer à améliorer la situation, voire la changer à l'avenir.

N.M.

« Notre pays regorge d'artistes pétris de talents d'un côté et de l'autre, d'opérateurs culturels aguerris ». « Et pourtant, ils sont rares sur la scène du stand up ! »

FESTIVAL ME YA BE

La 12^e édition annonce la couleur

Dévoilée dans la matinée du 12 avril, l'affiche de l'événement annuel organisé en marge de la Journée internationale de la danse sur le thème « Transformation et Transposition de la scène » confirme sa tenue du 20 au 29 avril.

A presque une semaine du rendez-vous annuel de danse, les choses se précisent. Dès ce samedi 15 avril, jusqu'à la veille de la clôture, le vendredi 28 avril, se tiendra un atelier de renforcement des capacités professionnelles au profit de soixante danseurs. Il sera animé par des chorégraphes internationales en provenance d'Europe, indique le Festival. Rappelons qu'une série d'ateliers de formation de jeunes danseurs avaient déjà été organisés dans les communes de Kinshasa depuis le mois de janvier dans le but de préparer en amont la participation congolaise au festival initié par le chorégraphe-danseur Jacques Bana Yanga il y a maintenant douze ans.

Partenaire de Me Ya Be, l'Institut français de Kinshasa (IFK), Halle de la Gombe, a publié la programmation des quatre soirées d'entrée gratuite qu'elle abritera cette année. Ainsi, au lendemain de l'ouverture, le vendredi 21 avril, l'IFK va accueillir trois spectacles sous la Grande Halle. Laforte dans (Espagne) va ouvrir le bal à partir de 19h00 avec Que

et fessis vella tu, le Collectif huit (RDC) va lui succéder dans La vie au quotidien. Il sera suivi du Ballet Umoja qui abordera la thématique de la paix dans Kimia. Le lendemain, le samedi 22 avril à la même heure, le ton sera donné par le Ballet du Nord (France) dans L'oubli, deux troupes locales prendront le relais, à savoir Danse pour tous qui présentera L'eau et le Collectif Kintambo qui va clore cette seconde soirée dans Lelo nde.

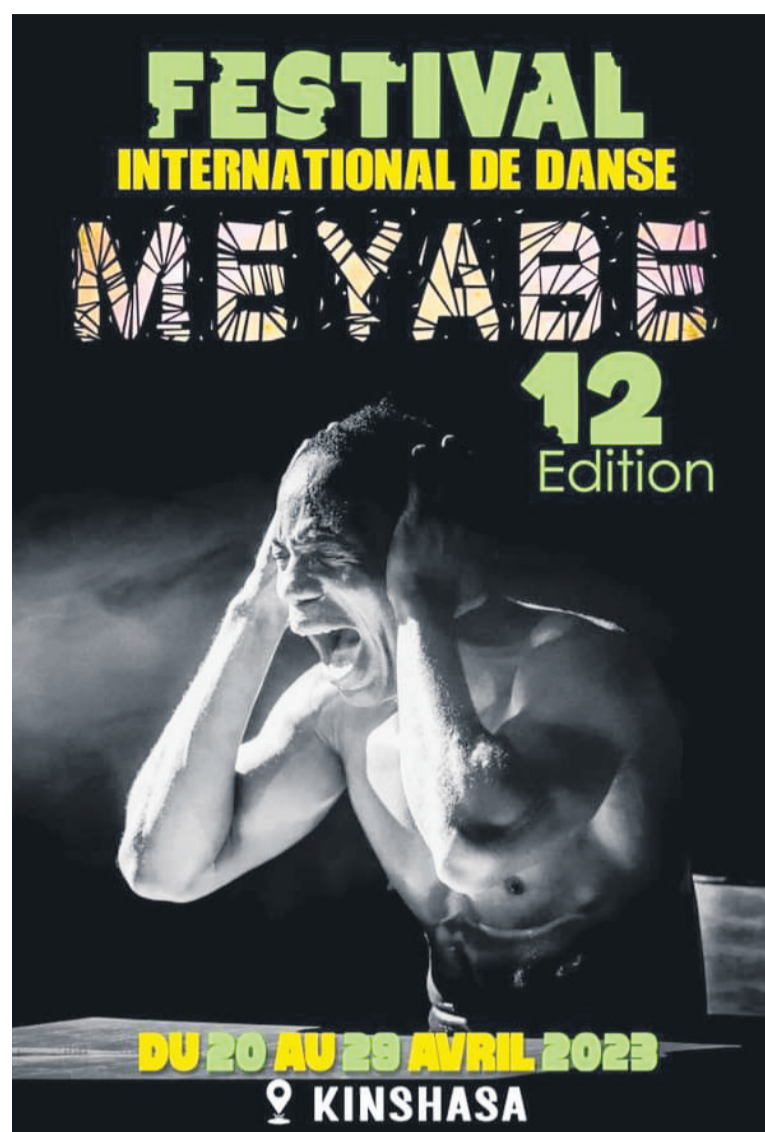
La troisième soirée organisée à l'IFK se tiendra le vendredi 28 avril. A l'image des précédentes tenues une semaine avant, les trois spectacles seront proposés dès 19h00 sous la Grande Halle. Honneur au l'hôte du Festival Me Ya Be, à savoir la Cie Jacques Bana Yanga qui entrera en scène en premier dans Cris un spectacle réalisé en commun avec des danseurs français, apprend-on. Prestera ensuite le Collectif Muinda (RDC) dans Kinsasa Muinda, le groupe de danse kinois précèdera le Ballet Kongo (France) qui présentera son Patchwork.

Des extraits de dix spectacles

Pour la célébration de la Journée internationale de la danse, le samedi 29 avril, la programmation est tout à fait particulière. Elle va débiter à partir de 14h avec des « extraits de dix spectacles de groupes de danse de la RDC », annonce la halle de la Gombe précisant que chacun des groupes à l'affiche prestera pendant dix minutes.

Le « Grand spectacle » de clôture, lui, interviendra à l'heure habituelle, à partir de 19h00. Ip-Tanz (Allemagne) le lancera avec son Work in Progress, la Cie Tutumuka de la République du Congo livrera le Discours du Diable avant la prestation de la Cie Balabala (Belgique) dans Bête de Somme. Il s'ensuivra une restitution des travaux d'atelier de danse du festival organisés depuis janvier dernier.

Soulignons que Gombe sera le point de départ de la douzième édition de Me Ya Be, avec son lancement au Centre Wallonie-Bruxelles autour de deux



spectacles congolais. Silence du Collectif T et Laisse-moi parler de la Cie Jacques Bana Yanga. L'IFK où se fera la clôture sera aussi une escale en semaine à l'instar de l'Espace Ntongo elamu de Bandal, siège de la Cie Jacques Bana Yanga. Mais ce n'est pas tout, car des rues de la

ville, notamment dans les communes de Kasa-Vubu, Bumbu et Bandal vont également recevoir quelques spectacles. Outre les prestations en live, il est également prévu un ciné-forum autour de la danse, fait savoir l'organisation.

Nioni Masela

VERNISSAGE

Des œuvres de Fransix Tenda Lomba présentées en Allemagne

Dénommée « Historical Shock », l'exposition solo complète se déroulera du 22 avril au 3 juin à la galerie Voss, à Düsseldorf, en Allemagne.

Fransix Tenda Lomba est un artiste visuel multidisciplinaire originaire de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Sa pratique englobe le dessin, la peinture, la sculpture et la vidéo d'animation. Diplômé de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa, il utilise différents supports afin de traduire les névroses et autres perplexités que suscitent la dure réalité sociale. L'artiste interroge ainsi une mémoire collective à travers la référence ou l'utilisation des éléments d'archives de différentes cultures.

Après avoir participé à des résidences et des expositions en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis, Fransix Tenda Lomba est actuellement en résidence à la prestigieuse Rijksakademie d'Amsterdam. Dans le cadre de cette résidence, il a travaillé sur un nouveau projet de recherche qu'il a commencé simultanément au Jardin rouge, au Maroc et en Suisse, intitulé «Le choc est là», qui s'inspire du chocolat. Le double sens du titre fait référence aux chocs culturels, économiques, politiques, sociaux et géopolitiques de la chaîne du cacao, que Fransix



retrace depuis les différents lieux d'origine du cacao jusqu'au monde des consommateurs. En juxtaposant des éléments des archives personnelles de ses parents décrivant la vie au Congo avec du matériel visuel provenant des archives des princi-

pales sociétés chocolatières du monde, il a créé des dessins à grande échelle qui constituent la base de ses animations vidéo. Ces œuvres racontent des histoires divergentes, mais profondément entrelacées, sur le lien interhumain à travers la

production et la consommation de matières premières comme le cacao, des commentaires personnels sur les mémoires collectives des sociétés postcoloniales et la réalité douce-amère que le plaisir du chocolat est chargé de souffrances.

Explorer des éléments d'archives

Fransix Tenda Lomba s'inspire des lignes de la main pour construire ses personnages et, depuis quelques années, il explore des éléments d'archives dans son travail de dessin et de peinture, mélangeant des documents et des objets d'archives de ses parents datant des années 1900 avec des documents officiels émis par l'autorité nationale et les archives des sociétés chocolatières du monde entier.

Fransix Tenda Lomba est aussi l'auteur du film « Kelasi », une randonnée historique, socio-politique et culturelle en rapport avec le système éducatif congolais au fil des années. Un système émaillé par la volonté politique d'une manipulation de la masse. Tourné avec plusieurs techniques d'animation, le film de dix minutes raconte en travellling une journée d'école au Congo / Zaïre. Le film a remporté le Prix Poulain de bronze du documentaire court-métrage lors du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, en mars dernier.

Patrick Ndongidi

DIASPORA

Dans les coulisses de la rencontre «Héritage Congo»

Dans les coulisses de la rencontre parisienne du Récit national congolais, les chefs d'entreprise de Glynn savonnerie et Keyaa les promeuvent et nouent des contacts.

La rencontre du 8 avril dernier à Paris était prévue pour constituer une vitrine permettant aux prédecesseurs de la diaspora de montrer ce qu'ils ont à léguer en guise d'héritage. En parallèle, il était question également de montrer le potentiel économique et socioculturel de la diaspora, de son rôle dans le développement par rapport aux investissements et à la création des entreprises. Une occasion pour les chefs d'entreprise de Glynn savonnerie et Keyaa d'exposer leurs savoir-faire, leurs connaissances et leurs expériences d'entrepreneurs à partir du pays d'accueil. Pour la société Glynn savonnerie, son promoteur explique que l'idée était de revenir à l'essentiel, à ce qui compte et fonctionne, à ce qui a un sens dans le cadre de la beauté et de la santé, en supprimant tout le su-

perflu et en se concentrant sur un seul point : «Le bien-être».

De ce fait, le stand de cette société a présenté une gamme de savons et shampoings issus de plantes et de végétaux pour la plupart comestibles dans des pays à climat tropical humide d'Afrique et d'Amérique du Sud, avec des matières premières (huiles essentielles végétales, hydrolats, actifs cosmétiques, argiles...) naturelles et écologiques. «L'innovation est au cœur de toute notre activité», a expliqué son promoteur.

Au stand de Keyaa, les représentants vantaient plutôt les bienfaits «des super aliments» présentés comme étant naturels, à valeur nutritionnelle exceptionnelle, reconnus pour leurs nombreux bienfaits. Ils se consomment dans leur intégralité et en petite quantité pour les effets es-



La rencontre ACC-Héritage Congo 2023 du 8 avril, à Paris/DR

comptés, à en croire leurs explications.

Et de confier que leur consommation est peut-être déjà au quotidien sans

le savoir. « Avec Keyaa, nous vous proposons de les découvrir dans une version africaine, grâce à des produits utilisés de-

puis des décennies pour leurs vertus thérapeutiques saines », pouvait-on entendre.

Marie Alfred Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

«25 pères fondateurs du Congo-Brazzaville» de Jean-Aimé Dibakana Mouanda

Dans son nouvel essai paru chez Copy-média, Jean-Aimé Dibakana Mouanda choisit, parmi tant d'autres, vingt-cinq personnalités de l'histoire du Congo et en dresse une biographie express.

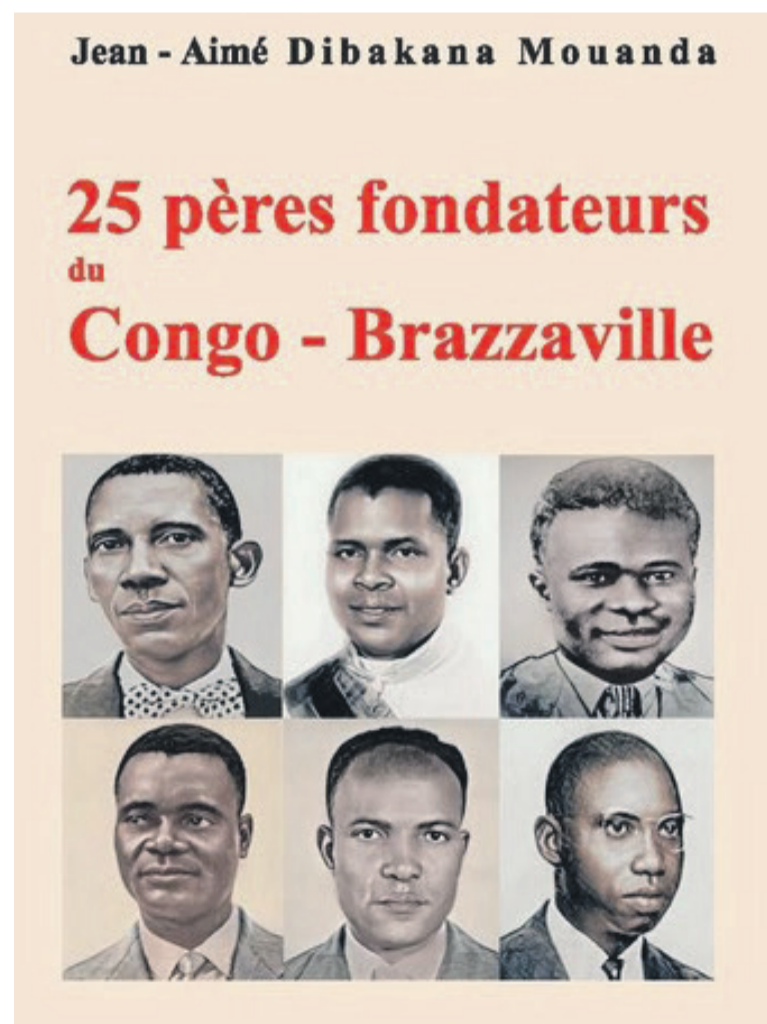
D'emblée, l'auteur précise que la liste présentée dans son ouvrage n'est, bien évidemment, pas exhaustive. Pour celle qu'il a composée comprenant vingt-cinq noms, le travail de recherches documenté consiste à permettre au lecteur de découvrir la biographie de quelques-uns des pères fondateurs du Congo-Brazzaville. Il poursuit ici un travail amorcé dans ses précédents ouvrages tels que «101 personnalités qui ont marqué les 50 ans du Congo-Brazzaville (1960-2010)». Cette fois-ci, au travers des 110

pages, chacun des acteurs concernés prend à tour de rôle la parole pour se présenter d'une façon brève et concise. Peut-être pour pouvoir, dire d'eux-mêmes un peu mieux que n'en disent l'histoire, les livres ou encore les souvenirs des uns et des autres. Peut-être, également, pour ne pas sombrer dans l'oubli, juste couché à jamais dans un effroyable cimetière.

Pour exemple, en prenant par hasard les pages 13 à 15, Alice Badiangana, née le 29 juin 1939, se présente comme étant l'une

des premières femmes syndicalistes au Congo ; première Congolaise à faire de la prison pour ses opinions politiques, cofondatrice de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo en 1964, et confie avoir été, à 25 ans, la seule femme du bureau politique du Mouvement national de la révolution, le parti unique au pouvoir à partir de 1964.

Essayiste et romancier, Jean-Aimé Dibakana Mouanda est l'auteur de plusieurs ouvrages. Docteur en sociologie, il enseigne cette discipline et travaille pour une insti-



tution publique en région parisienne.

Il a confié à la presse son désir ardent de voir un jour les autorités congolaises mettre au pro-

gramme pédagogique ses ouvrages relatifs aux écrits « Héritage Congo » à léguer aux générations futures.

M.A.N.

FRANCOPHONIE

Le Canada va réduire sa contribution

Le Canada va réduire de trois millions de dollars canadiens sa contribution financière à l'Organisation internationale de la Francophonie, à cause des cas de harcèlement au travail des agents révélés dans une enquête interne à l'organisation.

Selon les résultats d'une enquête interne à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), 44% des répondants disent avoir déjà subi du harcèlement moral, plus d'un agent interrogé sur deux dit en avoir été témoin quand 9% parlent de harcèlement sexuel. Ce rapport a pour objectif de « libérer la parole » sur le harcèlement, selon l'OIF. Les conséquences de ces révélations sont lourdes. Qualifiant les résultats de ce rapport de « troublants », la ministre canadienne des Affaires étrangères a annoncé, dans une lettre adressée à la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, réduire de trois millions de dollars canadiens sa contribution financière à l'organisation pour un an.

Oria Vande Weghe, porte-parole de l'OIF, voit dans cette décision inédite une autre raison : la non-reconduction du Canadien Geoffroi Montpetit au poste d'administrateur. « Ça ressemble vraiment à un règlement de compte. En tout cas, si Louise Mushikiwabo ne renouvelait pas le contrat de l'administrateur précédent, on a été averti de représailles. On considère qu'on est vraiment face à ces représailles », a-t-elle indiqué. Dans sa réponse à la cheffe de la diplomatie canadienne, la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, explique que l'ambassadeur du Canada à Paris lui aurait « promis des relations difficiles avec Ottawa » si elle « ne changeait pas d'avis concernant la fin de contrat de Geoffroi Montpetit ».

Elle assure également que la lutte contre le harcèlement ne doit pas être « détournée par des manœuvres personnelles », comme le défend sa porte-parole : « Ces chiffres sont préoccupants. Ce qui est sûr, c'est que la secrétaire générale actuelle est la seule secrétaire qui a voulu qu'on s'intéresse à la question. On ne peut pas reprocher à un leadership de s'attaquer à du harcèlement moral, sexuel, puis couper les contributions sur la base de résultats d'un sondage qui sert justement à s'attaquer à ce problème ».

Le Canada est le deuxième bailleur de fonds de la Francophonie. Même avec un soutien financier moindre d'Ottawa, l'organisation va continuer à fonctionner, assure encore sa porte-parole.

Noël Ndong

ŒUVRES SOCIALES

L'entreprise Congo B signe des contrats avec six artistes

Six artistes musiciens ont signé, le 7 avril, à Brazzaville, des contrats avec l'entreprise Congo B œuvrant pour les jeux de hasard, en vue de devenir des ambassadeurs dans le cadre de son rapprochement avec les communautés et de la vulgarisation des actions sociales en rapport avec leurs projets.



La séance de signature des accords avec les artistes/Adiac

Des activités comme des marches de santé, matches de football, dons pour les orphelinats et maisons de retraites ainsi que les opérations d'assainissement seront portées par les artistes signataires du contrat. Selon l'agence de management Kaba Lisolo, ils développeront aussi des messages liés à l'environnement, à l'humanitaire et aux soins de santé dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

« Les artistes vont plus aider

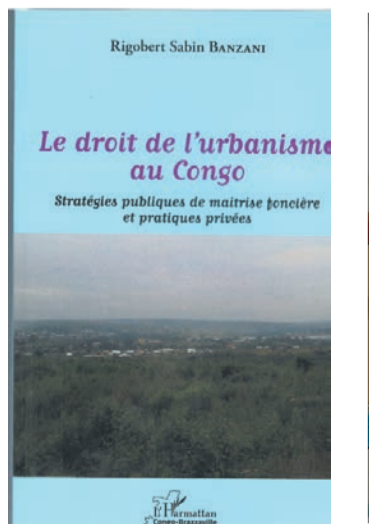
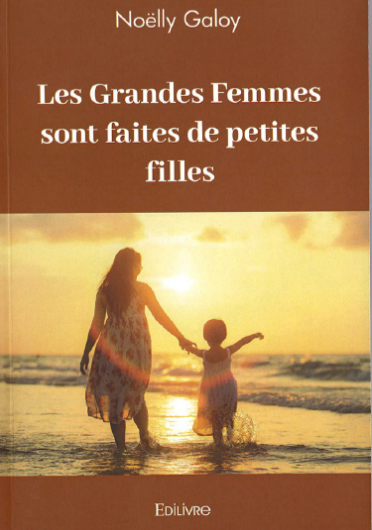
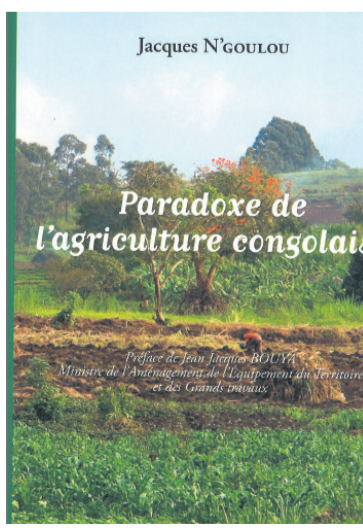
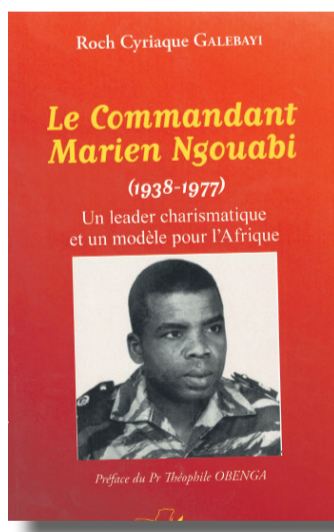
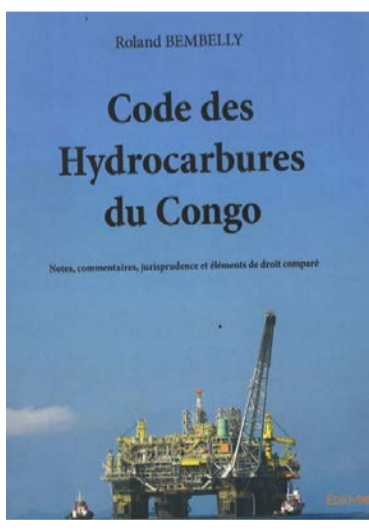
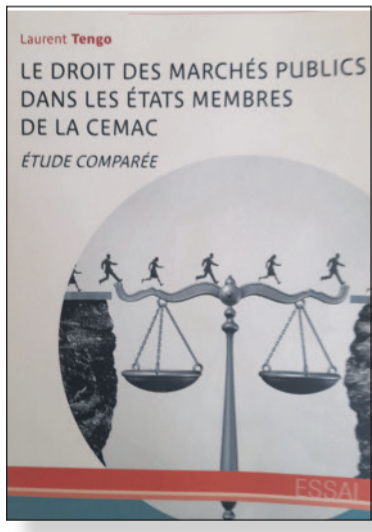
Congo B à se rapprocher de la population. Ils sont pour nous les porte-paroles de la campagne dénommée « Congo B n°1 » dans tous les quartiers », a expliqué Abdoul Kaba, manager général de l'agence Kaba Lisolo.

Des initiatives de contrats qui n'ont pas laissé les artistes indifférents à l'instar de Makhamba Malechekck qui a affirmé : « Nous avons des programmes préétablis. Tout ce qui est extracontractuel est

exclu ». Pour sa part, DJ Darvel a commenté : « Un contrat qui rend très libre pour travailler et qui, d'ailleurs, crée la confiance de tous ». « Le nettoyage des caniveaux, des écoles publiques ou privées est au programme. Il peut arriver que nous équipions les centres de santé en médicaments », a conclu Pierre-Louis Massoutier, directeur général adjoint de Congo-B.

Fortuné Ibara

LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



PARTICIPATION DES CLUBS CONGOLAIS AUX COUPES DE LA CAHB

Serge Oboa demande le soutien des vieilles gloires

A un mois de la participation du club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et de l'Association sportive Otohô à la 39e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, puis de l'organisation, en septembre, par le Congo via la DGSP de la 44e édition du championnat d'Afrique des clubs champions, le président général du club multidisciplinaire DGSP, le général Serge Oboa, a échangé avec les anciens athlètes, les anciens entraîneurs et grandes figures du handball congolais sur les moyens d'accompagner les représentants du Congo à ces compétitions de la Confédération africaine de handball (Cahb).

Le général Serge Oboa a émis le souhait de voir les vieilles gloires proposer leur avis sur la façon dont les dirigeants devraient organiser la préparation des équipes en garantissant le succès. Une manière de confirmer la renaissance du handball congolais sur la scène continentale. « Je suis en face des champions et championnes, notamment ceux qui ont fait le beau temps de notre handball. A l'époque, nous parcourions de longues distances à pied pour aller suivre les matches, mais aujourd'hui cet engoue-

ment n'existe plus. Nous avons besoin de votre aide afin de permettre à vos filles de suivre vos traces. Donnez-nous vos secrets, nous avons besoin de votre aide, ouvrez les portes car parfois nous voulons faire mieux mais la cohésion fait défaut. Oublions ce qui nous divise et apportez vos contributions », a déclaré le président du club multidisciplinaire de la DGSP.

Selon lui, lorsqu'une équipe congolaise remporte le trophée au niveau continental, c'est le pays qui est valorisé en premier, d'où la nécessité



Le général Serge Oboa s'adressant aux anciens athlètes/Adiac

d'unir les forces pour donner la force et permettre aux clubs participant aux compétitions interclubs de la Cahb de les remporter.

Pour leur part, les vieilles gloires présentes à cette rencontre ont indiqué que le message était très bien reçu et elles feront de leur mieux

pour échanger régulièrement avec leurs collègues actifs. L'une des grandes figures du handball féminin, Germaine Dzimbi Safou dite Tostao, qui a remporté la Coupe d'Afrique des nations avec les Diables rouges du Congo à quatre reprises (1979, 1981, 1983 et 1985), a déploré le manque

de patriotisme des athlètes actuels malgré les avantages financiers. Iziz Mabandza, fondateur d'Inter club handball et ancien Diable rouge, au nom des autres, a promis d'aider les dirigeants et les joueurs à redonner du plaisir au public sportif congolais.

R.Ng.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

DGSP logée dans le groupe A, As Otohô hérite des titans du groupe B

La Confédération africaine de handball (Cahb) a procédé, le 6 avril, au tirage au sort de la 39e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe. Les deux représentants congolais connaissent désormais leurs adversaires et sont appelés à multiplier le travail afin de garantir une bonne prestation lors de cette compétition qui se déroulera du 9 au 18 mai, au Caire, en Egypte.

Les deux équipes, notamment celle de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et l'Association sportive Otohô, qui font désormais la loi sur le handball congolais, dans la catégorie des séniors dames, sont appelées à défendre le pays lors de la compétition qui regroupera les meilleurs clubs du continent.

Grande habituée des compétitions africaines, la DGSP participera au 39e championnat d'Afrique des clubs avec une nette connaissance des équipes adverses. Depuis trois ans, elle joue régulièrement les compétitions Cahb et ses performances sont crescendo. Elle affronte souvent les mêmes clubs et s'adapte aux exigences actuelles. Pour la prochaine édition, elle affrontera, dans le groupe A, Petro Atletico d'Angola, FC Moknine de la Tunisie, Sporting Club d'Egypte, Fanz du Cameroun et CS Nouasser du Maroc. Pour sa part, As Otohô s'engage, certes, dans cette



compétition avec l'étiquette de novice mais sa détermination pourra la pousser à créer la surprise et faire tomber les grands. Forte d'un recrutement réussi, selon ses dirigeants, l'équipe d'Otohô est composée de meilleures joueuses du Congo et complétée par quelques athlètes

venus d'Angola. Pour sa première participation, elle affrontera les équipes comme Primeiro d'Agosto d'Angola, FAP du Cameroun, Habitat HBC de la Côte-d'Ivoire puis Al Ahly d'Egypte.

La 39e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe mettra aux



La formation d'Otohô découvre les compétitions africaines/DR

prises, chez les dames puis chez les messieurs, les meilleurs clubs du continent issus de dix pays dont l'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Liberia et la Tunisie. La participation de la DGSP

et d'AS Otohô à cette compétition leur offre ainsi un espace qui leur permettra de justifier leurs oppositions sur le plan national, tout en cherchant une suprématie continentale en s'affrontant avec les autres titans.

Au cours des dernières saisons, ce sont ces deux clubs de la ligue de Brazzaville qui disputent régulièrement les finales des compétitions départementales et nationales. DGSP et Otohô font partie des clubs ayant fait un bon recrutement et possèdent des visions ciblées vers la performance et axées sur les résultats.

Rude Ngoma

La 39e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe mettra aux prises, chez les dames puis chez les messieurs, les meilleurs clubs du continent issus de dix pays dont l'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Liberia et la Tunisie.

COOPÉRATION

Le Congo invité au salon du livre de Côte d'Ivoire

Le Congo est convié à prendre part à la 13^e édition du Salon international du livre d'Abidjan (SILA) en Côte d'Ivoire, qui aura lieu du 9 au 13 mai prochain sur le thème « Le livre dans tous ses états ».

L'ambassadeur de Côte d'Ivoire en République du Congo, Touré née Koné Maman, a remis le 12 avril à Brazzaville l'invitation à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault.

« Je suis venue remettre à Mme la ministre une lettre de la part de son homologue lde Côte d'Ivoire, pour le salon international du livre. La Côte d'Ivoire a souhaité que le Congo soit à l'honneur cette année. », a indiqué Touré née Koné Maman.

Les deux pays disposent des relations de coopération dans plusieurs domaines parmi lesquels celui de la culture. « Des accords ont été signés lors de la commission mixte entre les deux pays. C'est la mise en œuvre de ces accords qui

fait que je sois là », a signifié la diplomate ivoirienne.

Le SILA est un rendez-vous littéraire international qui implique la collaboration de l'ensemble des professionnels du secteur pour une édition de qualité destinée à un lectorat africain durable et actif.

L'évènement fait la promotion de l'industrie du livre en Côte d'Ivoire, des œuvres littéraires et de leurs auteurs, ainsi que de la liberté de publier et du droit d'auteur.

Rosalie Bindika

« Je suis venue remettre à Mme la ministre une lettre de la part de son homologue lde Côte d'Ivoire, pour le salon international du livre. La Côte d'Ivoire a souhaité que le Congo soit à l'honneur cette année. »



L'ambassadrice de Côte d'Ivoire remettant l'invitation à la ministre Lydie Pongault

BASKETBALL

Les championnats de Brazzaville débutent le 15 avril

Après la mise en place de ses nouvelles instances dirigeantes, la Ligue de basketball de Brazzaville s'attaque à des compétitions. Elle lancera, à partir du 15 avril, la phase aller de ses championnats départementaux dans les catégories des cadets et juniors (hommes) et seniors (dans les deux versions).

Dix-sept équipes réparties en deux poules sont engagées chez les seniors hommes pour cent trente-six rencontres en aller simple. A l'issue de cette phase, les huit premières équipes seront sélectionnées pour disputer les deuxième, troisième et quatrième tours des playoffs, y compris les matches de classement.

La poule A regroupe Basket club de Massengo (BCM), AS Thomas-Sankara, Etoile du Congo, AS La Grandeur (AS G), le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), Avenir du rail (AVR), Ombre céleste (OC) et Ecole congolaise de basket (ECB). Anges noirs basket club (ANBC) 1et 2, Patronage, Interclub, Diables noirs basket club (DNBB), Réconciliation basket club (RBC), Racing olympique club (RCO), Liber basket, AS Otohô sont logés dans le groupe opposé.

Cette formule est valable pour seize équipes juniors hommes



Un match du championnat se disputant au lycée Thomas-Sankara, l'un des terrains retenus/Adiac

et les treize club des cadets. Chez les juniors BCM, ASG, Cara, AVR, ECB, GM et AS Thomas composent le groupe A tandis que la poule B mettra aux prises les clubs d'ANBC, Patronage, Interclub, DNBB, RBC, Liber, AS Otohô et RCO. Le groupe A des cadets est composé de BCM, Etoile du Congo, ASG, Cara, AVR et GM. Le groupe B a pour adversaires ANBC, Patronage, Interclub,

DNBB, ECB, AS Otohô et Liber.

La compétition des seniors dames se joue, quant à elle, en poule unique en aller et retour au cours de laquelle huit clubs disputeront, à l'issue du deuxième tour, les tickets qualificatifs pour les demi-finales.

Selon le calendrier des vingt-six matches de la première journée publié par la Ligue de basketball de Brazzaville,

l'AVR1 affrontera, sur ses propres installations, ANBC chez les cadets avant la rencontre des juniors hommes qui mettra aux prises les deux clubs. Sur le terrain du lycée Antonio-Agostinho-Neto, l'Etoile du Congo en découvrira avec le Cara dans les mêmes catégories.

A l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, RBC recevra RCO chez les juniors hommes. Au gymnase Maxime-Matsima, Patronage croisera ANBC2 en seniors hommes avant AS Thomas -Interclub dans la même catégorie. Au gymnase d'Ornano, l'Etoile du Congo affrontera BCM, toujours en seniors hommes, puis au Square de Gaulle, Liber et AS Otohô s'affronteront respectivement chez les cadets et les juniors hommes.

Le 16 avril, ECB sera aux prises à Patronage dans les catégories cadets et juniors hommes à l'Ecole militaire pré-

paratoire Général Leclerc. Au Lycée Thomas-Sankara A, GM affrontera AVR 2 chez les cadets. Chez les juniors hommes, AS Thomas va se mesurer avec GM avant la double confrontation BCM-Inter chez les cadets et juniors hommes.

Au stade d'AVR, AS Grandeur jouera contre les Diables noirs en cadets et juniors hommes puis AVR en découvrira avec les Diables noirs en seniors dames. Au Square de Gaulle, Inter 2 affrontera ANBC dans la même catégorie.

Au gymnase d'Ornano, AS Otohô se mesurera avec Ombre céleste en seniors hommes. Au gymnase Maxime-Matsima, les Diables noirs recevront RBC en seniors hommes avant Brazza-basket-ECB en seniors dames. Les autres rencontres de la journée mettront respectivement aux prises sur les mêmes installations AS G à RCO, AVR à Liber puis ANBC1 au Cara en seniors hommes.

James Golden Eloué